

Classe : <input type="text"/>	<b>Activité 1 : les risques dans notre environnement</b>				
Noms : <input type="text"/>	<b>Compétences évaluées</b>	<b>I</b>	<b>F</b>	<b>S</b>	<b>M</b>
	D 2.6 : Extraire les informations pertinentes et les mettre en relation pour répondre à une question	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	D 5.2 : Se situer dans l'environnement et maîtriser les notions d'échelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	D 3.1 : Relier des connaissances acquises en sciences, de sécurité et d'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Problème :**  
**Comment peut-on concilier développement urbain et maîtrise des risques environnementaux ?**

Vue du beausset en 2002



## Vue du Beausset en 2015



1 - En observant attentivement les 2 photographies aériennes du Beausset, **repère** le collège et **recherche** les aménagements urbains qui se sont mis en place depuis 2002. **Entoure-les** sur les cartes.

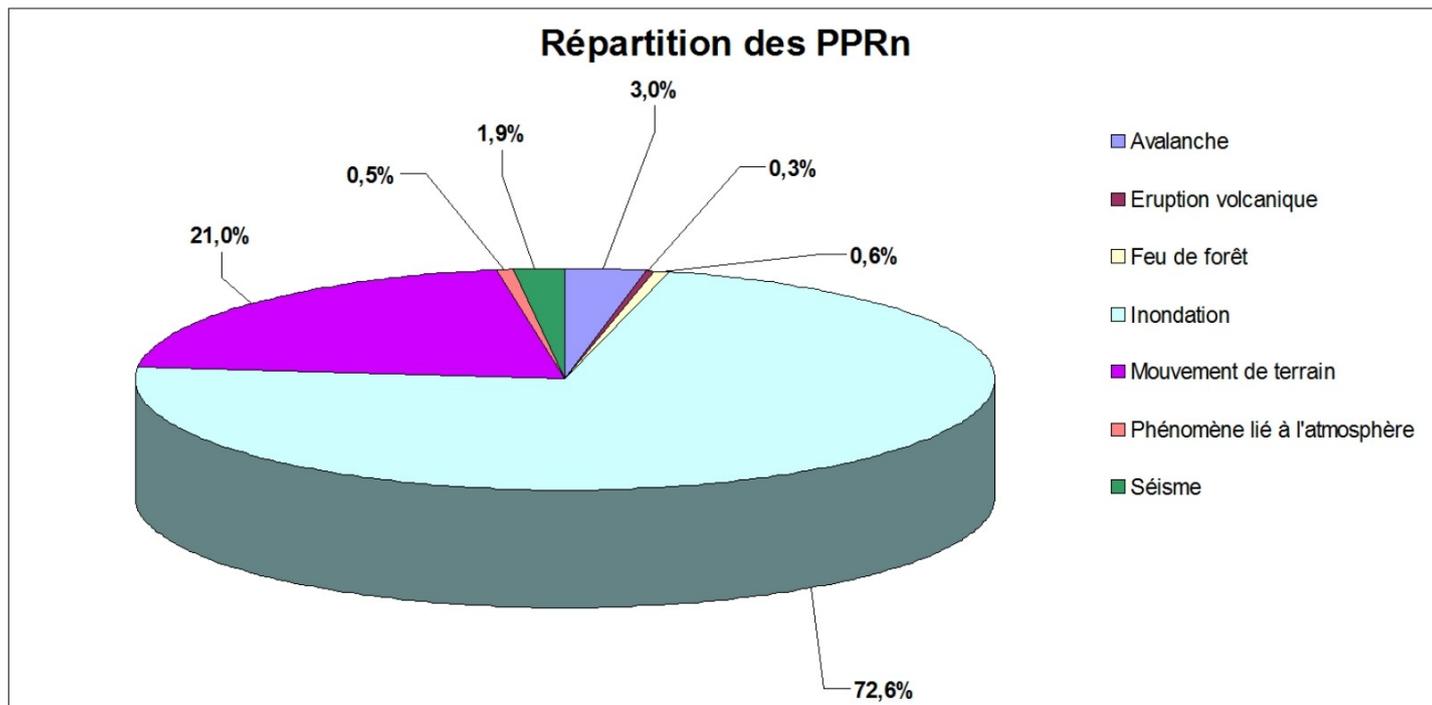
L'urbanisation d'une commune doit respecter des règles dites « d'urbanisme », qui sont consignées dans un document communal appelé « PLU » (Plan Local d'Urbanisme).

L'aménagement doit tenir compte des risques présents sur la commune.

Dans toutes les communes de France, la mairie doit réaliser un [DICRIM](#) (Document d'information communale sur les risques majeurs), permettant de lister les risques auxquels la commune est soumise, et en informer les habitants.

2- Après avoir lu le [DICRIM](#), **note** les risques majeurs auxquels sont soumis les habitants du Beausset.

Les PPRn (Plan de Prévention des Risques naturels) liste des risques sur le territoire



### Définitions :

**Aléa** : c'est la probabilité qu'un événement arrive

**Vulnérabilité** : représente le niveau de dégâts, matériels et humains, possibles subits par une région habitée. La vulnérabilité dépend donc de la densité de population de la zone concernée, de la qualité de construction des bâtiments etc...

**Risque** : le risque encouru par une population soumise à un aléa est exprimé par la formule mathématique suivante :

$$\text{Risque} = \text{Aléa} \times \text{Vulnérabilité}$$

3 - Léa, en lisant le [DICRIM](#) du Beausset, a repéré que l'aléa sismique sur la commune était de 2, elle explique à Loïc que le **risque** est identique entre le centre-ville du Beausset et les champs aux alentours. Loïc n'est pas d'accord avec elle, aide Loïc à lui **expliquer** pourquoi il a effectivement raison.